



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le **28 OCT. 2024**

ID : 057-245700695-20241015-D2024_122_SI-AR

DECISION 2024-122

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée du 8 novembre 2023 passée entre la Commune de Basse-Rentgen et la Communauté de Communes de Cattenom et Environs pour la réalisation de travaux d'aménagement sur voirie d'intérêt communal (VIC), rue de la Fontaine à Basse-Rentgen,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « VIC - Basse-Rentgen - rue de la Fontaine - aménagement de voirie » est conclu avec la société STRADEST TP située à 57280 HAUCONCOURT, pour un montant de 437 659,43 € H.T., soit 525 191,32 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 15 octobre 2024

Le Président
Michel PAQUET

Décisions /Publication sur le site de la CCCE : le **28 OCT. 2024**